

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	36 (1907)
Heft:	17
Rubrik:	Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer-le-Lac, le 4 juillet 1907 [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVI^e ANNÉE.

N^o 17. 1^{er} NOVEMBRE 1907.

Bulletin pédagogique

Organ de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'Ecole normale, Hauteville-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. R. Chassot**, 8, rue Grimoux, à Fribourg,
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Assemblée de la Société fribourgeoise d'Education à Estavayer-le-Lac (suite). — Echos de la presse. — L'enseignement du dessin à l'école primaire. — Gymnastique scolaire. — Un jubilé. — Adieux. — † M. le professeur Louis Gobet. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Aux cloches de Bulle (poésie).*

ASSEMBLÉE

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

à *Estavayer-le-Lac, le 4 juillet 1907.*

(Suite)

HOMMAGES DES ENFANTS

A M. LE DIRECTEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Après le toast à la Patrie, trois petites filles en blanc s'avancent vers la table d'honneur. L'une d'elles, l'élève Clara Rey, tient dans ses mains un magnifique bouquet destiné à M. le conseiller

d'Etat Python. Une autre, Marie Marmier, s'acquitte très bien de la mission qui lui a été confiée de donner lecture du compliment que voici :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Sur le chemin de la gloire et de l'honneur où vous marchez sans arrêt, personnifiant, dans votre beau rôle de magistrat, le canton de Fribourg tout entier, vous avez cueilli des lauriers qui devraient vous rendre insensible à notre petite fête enfantine ; mais l'homme de cœur n'est pas absorbé par l'homme d'action : aussi les enfants d'Estavayer attendaient avec impatience l'occasion de vous saluer et de vous dire leur joie de vous savoir leur protecteur et leur guide.

Le divin Maître avait une préférence marquée pour les enfants ; à son exemple, Monsieur le Directeur, vous ne les oubliez pas au milieu de vos préoccupations continues, et, si vous ne pouvez les aimer chacun en particulier, vous leur prouvez votre amour en leur donnant pour maîtres ces instituteurs et ces institutrices dévoués qui consacrent leur vie à notre éducation et à notre bonheur.

Dans notre bouquet de fête, nous avons mis à dessein la fleur du souvenir que nous cultivons dans notre cœur, mieux encore que dans nos jardins, et si la reconnaissance avait un symbole, c'est en vain que vous y chercheriez d'autres fleurs. »

C'est au milieu de frénétiques applaudissements que la petite Rey remet au vénéré Directeur de l'Instruction publique la gerbe de fleurs qui symbolise si bien les vertus de l'enfance.

M. le conseiller d'Etat Python remercie en quelques mots gracieux et sympathiques :

CHÈRES ENFANTS D'ESTAVAYER,

J'accepte avec plaisir votre beau bouquet au nom de tous ceux qui sont ici.

Nous célébrons aujourd'hui la fête des enfants : toutes ces dames et tous ces messieurs que vous voyez réunis en ce moment, sont accourus dans votre belle ville, non seulement pour admirer la jolie cité d'Estavayer et son beau lac que nous aimons, mais la séance à laquelle nous avons assisté ce matin a montré que tout ce monde est venu ici surtout pour travailler dans l'intérêt des enfants. Il ne s'agit pas d'aggraver le programme, ni d'augmenter le nombre des heures de classe, ni non plus de prévoir de nouvelles punitions, des punitions plus modernes. Non, chères enfants, il ne s'agit rien de tout cela. Nous cherchons, au contraire, à vous faciliter le travail par l'amélioration des méthodes d'enseignement. Nous voulons ainsi vous rendre le temps de l'école plus utile encore et plus agréable.

J'accepte donc votre gerbe de fleurs au nom de tous les amis de l'école ici présents. Je remercie tous les enfants d'Estavayer qui, ce matin, dans leur gentille représentation se sont donné beaucoup de peine, et je souhaite que vous profitiez bien des leçons que vous recevez à l'école afin de devenir plus tard de grandes jeunes filles, instruites et dignes du nouveau « Stavayer ». (Applaudissements.)

LE SALUT AUX AUTORITÉS ET AUX AMIS.

L'instituteur de Cheyres, *M. Brasey*, présente en ces termes les souhaits de bienvenue aux représentants des autorités fribourgeoises, aux amis et invités de la Société d'éducation :

MESDAMES, MESSIEURS,

Après avoir consacré notre matinée au travail sérieux et fécond d'où sortira, nous l'espérons, l'amélioration de nos méthodes d'enseignement, il nous est bien permis de nous réjouir et de saluer les amis, toujours plus nombreux, qui honorent de leur présence les assemblées de la Société fribourgeoise d'éducation.

C'est avec une fierté bien légitime que nous saluons la présence au milieu de nous des vénérables membres du clergé, des nombreux représentants des autorités du pays : membres du Grand Conseil, membres du Haut Conseil d'Etat, membres de la Commission des études, distingués professeurs de l'Université, du Séminaire, du Collège Saint-Michel, de l'Ecole normale de Hauterive, du Technicum, de l'Institut agricole, des membres du conseil communal d'Estavayer et des commissions scolaires de la ville et du canton. A vous tous, Messieurs, notre cordial et respectueux salut de bienvenue ! (*Bravos.*)

Votre participation à notre assemblée et à notre banquet rapproche le corps enseignant fribourgeois de nos magistrats aimés, de nos guides et de nos maîtres, et nous puisons, dans ce rapprochement, une force et un courage nouveaux pour lutter contre les difficultés nombreuses que nous rencontrons dans l'accomplissement de notre tâche. Voilà pourquoi ces fêtes sont bonnes pour nous, instituteurs.

Rien ne vaut, en effet, les encouragements qui viennent d'en haut pour tendre à nouveau le ressort fatigué de la volonté. Le sentiment du devoir est le principal mobile de notre activité. C'est dire que nous n'avons qu'à suivre l'exemple donné par nos autorités à tous les degrés. C'est à cette source abondante de force et d'énergie que nous, instituteurs, devons puiser.

Notre tâche est souvent ingrate, Messieurs, mais combien consolante ! Lorsque nous voyons devant nous ces petites têtes mutines et distraites dans lesquelles il est difficile de faire entrer les premiers principes de la langue et du calcul, nous nous découragerions peut-être si nous ne pensions pas que nous préparons les hommes de demain. Et notre espérance n'est pas vaine. N'est-ce pas, en effet, de l'école primaire fribourgeoise que sont sortis les magistrats éminents dont nous sommes fiers et qui sont si estimés dans les Conseils de la nation ? (*Applaudissements.*)

Mesdames et Messieurs, de nombreux amis de l'instruction populaire ont bien voulu nous témoigner leur haute sympathie en prenant part à nos délibérations. Nous nommons, en premier lieu, M. le juge fédéral Schmidt, représentant de la Suisse primitive, berceau de nos libertés. (*Applaudissements.*) Nous nous souvenons des paroles chaleureuses qu'il nous adressait à Guin et à Fribourg. (*Bravos.*)

Nous devons aussi l'expression de notre vive gratitude à Messieurs

les Professeurs de nos établissements supérieurs d'instruction qui, parachevant l'édifice intellectuel dont nous posons les fondements, veulent bien fraterniser avec nous. (*Applaudissements.*)

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, un salut tout spécial aux délégués qui sont venus nous apporter les sympathies de ceux qui, par delà les frontières cantonales, cultivent les mêmes champs de l'esprit pour y jeter les mêmes semences de foi, de science, d'amour du travail et d'amour de la Patrie. Soyez les bienvenus, chers amis du Valais. (*Applaudissements.*) Votre canton marche à grands pas dans la voie du progrès, quoi qu'en dise M. Gobat. La renommée de votre pays est portée bien au-delà de vos frontières par ses crûs distingués et la beauté de ses sites sans pareils.

Notre cordial salut à la jeune Société catholique d'éducation du Jura (*applaudissements*), ainsi qu'à la vaillante Société suisse d'éducation. (*Longs applaudissements.*) Messieurs les Délégués des cantons confédérés, nous sommes fiers de votre présence. Nous gagnons au contact de compagnons d'armes travaillant, comme nous, à former la jeunesse pour la bataille de la vie. Votre présence rehausse l'éclat de notre fête, et nous vous en garderons un souvenir reconnaissant. Lorsque l'heure de la séparation aura sonné, alors que vous quitterez les rives paisibles de notre grand lac, que vous adresserez un dernier salut à la ville moyennageuse si bien chantée par notre poète distingué, alors que vous verrez fuir, dans une course rapide, la campagne aux épis jaunissants, vous pourrez dire avec vérité : Dans ce pays prospère, dans ces cités historiques, vit et travaille un petit peuple ami. Nous avons les mêmes aspirations, nous voulons atteindre le même but : le bien-être de notre chère patrie suisse.

Je porte mon toast aux autorités, aux amis de l'instruction ici présents, aux délégués du Valais, de la Société suisse d'éducation et de la Société catholique d'éducation du Jura.

Qu'ils vivent ! (*Applaudissements.*)

LETTRES ET TÉLÉGRAMMES.

Bien des absents pensent à nous et nous font parvenir, avec leurs regrets de ne pouvoir être des nôtres, l'expression de leur sympathie et de leur attachement à la cause de l'éducation populaire. Le major de table se fait l'interprète fidèle de ses sentiments en nous donnant lecture des lettres et télégrammes parvenus au bureau.

C'est d'abord Mgr Tremp, président la Société suisse d'éducation, qui nous envoie, du Valais où il se trouve en séjour, son plus cordial salut.

Suivent les lettres de M. l'abbé Dr Vermot, supérieur du Séminaire, de M. le colonel de Reynold, président du Grand Conseil, de M. le conseiller d'Etat Théraulaz, de M. l'avocat Chassot, ancien conseiller d'Etat, de M. Genoud, directeur du Technicum, qui, malheureusement empêché, délègue à sa place « M. l'abbé

Hubert Savoy, professeur au Séminaire Saint-Charles, professeur de religion et d'économie sociale en notre Technicum, et M. Joseph Andrey, géomètre, un fils de cette belle contrée de la Broye dans laquelle vous allez tenir votre assemblée ». De plus, dans sa lettre, M. Genoud attire l'attention du corps enseignant « sur la nécessité qu'il y a, pour nous, Fribourgeois, de nous diriger davantage vers les branches techniques afin d'occuper, à notre tour, des situations qui, jusqu'à présent, ont dû être données à des étrangers ».

M. le professeur Dr R. de Girard se fait également excuser.

« Mon regret, écrit-il, a été augmenté de l'affection très grande que j'ai conçue, et depuis longtemps, pour Estavayer et pour tout ce qui est broyard. »

M. Brandt de Trêmeur, à Nidau, qui s'intéresse tant aux élèves qu'aux maîtres, puisqu'il les photographie tous, envoie aussi un télégramme et nous souhaite bonne fête.

Toast de M. Butty, syndic d'Estavayer.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je me fais un plaisir, au nom du conseil communal d'Estavayer, de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier de l'aimable invitation que vous nous avez faite d'assister à votre fête.

C'est la cinquième fois que la Société fribourgeoise d'éducation tient son assemblée générale dans le chef-lieu du district de la Broye. Chaque fois, elle y est arrivée agrandie et fortifiée par la phalange des jeunes ; mais, chaque fois aussi, elle a eu à regretter l'absence de ceux qui, ayant achevé leur carrière, avaient quitté l'enseignement pour prendre une retraite bien méritée, et de ceux que la mort avait enlevés. Mais il y a une chose, Mesdames et messieurs, qui n'a point changé : sur vos têtes flotte toujours la même bannière sur laquelle est inscrite la même devise : Dieu, Patrie, Science, Dévouement. (*Bravos.*)

Pour Dieu, vous travaillez à former les cœurs et à développer l'intelligence de la jeunesse dans la foi religieuse ; pour la Patrie, vous formez des jeunes filles destinées à devenir plus tard des mères de famille dignes de ce nom, des jeunes gens qui deviendront à leur tour des hommes capables de servir leur pays et de contribuer à sa prospérité. Par le dévouement soutenu dont vous faites preuve dans l'accomplissement de votre tâche d'éducateurs, vous inculquez à la jeunesse la vraie science de la vie, l'esprit de travail qui fait l'honneur de nos populations fribourgeoises et dans lequel s'harmonisent si bien l'amour de la religion et l'amour de la patrie. Vous êtes encouragés dans cette noble voie par un gouvernement éclairé et dévoué qui ne recule devant aucun sacrifice pour éléver encore le niveau intellectuel de l'instruction populaire. Vous êtes encouragés aussi par les nombreux progrès réalisés sur le sol fribourgeois ; vous êtes encouragés par la reconnaissance de ceux qui, autrefois confiés à vos soins, se souviennent, maintenant grandis, du dévouement de leur maître ou maîtresse d'école.

La ville d'Estavayer, comme toutes les communes du canton de

Fribourg, est heureuse de vous recevoir dans ses murs. La grande majorité du peuple fribourgeois s'inspire avec vous de votre noble devise, grâce à laquelle vous vous montrez toujours forts et persévérateurs devant les difficultés de votre tâche.

C'est dans ces sentiments que je bois à la Société d'éducation du canton de Fribourg. (*Vifs applaudissements.*)

VINS D'HONNEUR.

Soudain, le major de table agite la sonnette d'une main plus fiévreuse qu'à l'ordinaire. Un silence relatif se fait, et M. Chablais annonce aux heureux convives que le conseil communal se fait un plaisir de leur offrir des vins d'honneur. De bruyant's applaudissements accueillent cette gracieuse nouvelle. En guise de reconnaissance, on « trinque » immédiatement à la santé des Staviacois. Au même instant, la Société industrielle de la Broye fait distribuer à chaque participant un petit paquet de *Stavias*, « qualité extra de cigares légers ». La gaité est complète. Seul, notre dévoué major est moins content : il a toutes les peines du monde à obtenir quelques instants de silence. Qu'importe ! Vivent les bonnes bouteilles d'Estavayer et les excellents *Stavias* !

Toast au corps enseignant.

M. l'abbé Dévaud, très rév. curé-doyen d'Estavayer, répond en termes chaleureux au toast de M. l'instituteur Perriard :

En entendant, tout à l'heure, M. Perriard rappeler d'une manière si éloquente l'honneur qui revient à l'Eglise d'avoir été le refuge de la science et la grande institutrice de l'humanité, j'étais heureux de constater une fois de plus que, dans le canton de Fribourg, on sait apprécier le vrai rôle de l'Eglise dans l'Ecole. Dans certains milieux des insinuations malveillantes traitent les catholiques d'« éteignoirs ». Eteignoirs, nous le sommes, c'est vrai ; mais ce que nous voulons éteindre ce sont les mèches fumeuses de l'erreur qui asphyxient les âmes. Ce que nous voulons éteindre, c'est la fumée du mensonge qui mène toujours les hommes à la perdition. L'Eglise veut que, seul, le flambeau de la vérité illumine le monde.

Nous sommes restés, dans le canton de Fribourg, profondément attachés à la foi de nos ancêtres. Et, à qui le devons-nous ? Nous le devons sans doute à la grâce de Dieu et au clergé qui lutte pour la bonne cause ; mais nous le devons aussi, et ici j'insiste, au vaillant corps enseignant qui lutte et combat avec le prêtre.

Lorsque les coryphées de l'impiété veulent déchristianiser un peuple, que font-ils ? Ils commencent par éloigner l'instituteur du prêtre, pour éloigner l'école de l'Eglise, et si vous en voulez un exemple, regardez un pays voisin, où la déchristianisation marche à pas de géant. Voulons-nous rester chrétiens ? Voulons-nous garder notre foi reli-

gieuse ? Pour cela, il faut que le corps enseignant et le clergé marchent la main dans la main. Soyons et restons toujours unis. On dit quelquefois : l'instituteur a son ouvrage à lui ; la religion, la morale, c'est l'affaire du prêtre. Cette assertion n'est pas juste : vous savez que le prêtre et l'instituteur cultivent les âmes et les intelligences, et que, dans ce domaine complexe de l'éducation intellectuelle et morale, le travail de l'un complète celui de l'autre. Il doit donc y avoir harmonie entre ces deux éducateurs, entre l'instituteur et le prêtre. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je porte mon toast à l'union toujours plus intime du clergé et du corps enseignant. (*Longs applaudissements.*)
(*A suivre.*)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Sous le titre *SAVOIR LIRE*, M. Emile Faguet de l'Académie française, a écrit pour le *Manuel général* un délicieux article, que nous reproduisons intégralement.

« Comment doit-on lire ? En vérité, je me le demande encore après quarante ans de professorat. Ne croyez pas que je veuille examiner la question ou les questions de l' « art de la lecture », de cet art auquel le bon Legouvé avait consacré les trois quarts de sa vie, qui fut à peu près d'un siècle. Cela est bien démodé et je ne crois pas que nulle part on y songe encore.

L'excellent homme avait inventé une chose épouvantable. Il lisait bien, lui, personnellement, quoique trop en acteur ; mais il avait inventé une chose épouvantable. Il avait inventé l'art de lire artificiellement.

Entre ses mains, ou, si vous voulez, entre ses lèvres, c'était supportable ; ce n'était même pas sans agrément ; mais dans la bouche de ses disciples, c'était horrible. J'en entends encore un. Comme parmi les multiples préceptes de Legouvé, le plus important, l'essentiel était : « saisir le mot de valeur et le mettre en relief, mon disciple, je veux dire celui de Legouvé, s'appliquait fermement à saisir le mot de valeur et à l'asséner au travers de la figure de ses auditeurs. Et, par ainsi, disant « les Prunes » d'Alphonse Daudet, qui avaient, je ne sais pourquoi, à cette époque, une vogue extraordinaire, il commençait ainsi :

Mon oncle avait un GRAND jardin
Et MOI, j'avais une cousine...

Qu'est-ce qui lui avait dit que *grand* était le mot « de valeur » du premier vers et que *moi* était le mot de valeur du second, je n'en